



Barneville-Carteret

Vieille église



Situation

Sur la côte ouest du Cotentin, face aux îles anglo-normandes, la station balnéaire de Barneville-Carteret se situe à 37 km au sud-ouest de Cherbourg et à 26 km à l'ouest de Valognes. La vieille église se trouve au nord du cap de Carteret, à l'extrémité du sentier des douaniers.



La vieille église et le sentier des douaniers

DREAL/P. Galigneu

Typologie

Site bâti et abords

Commune concernée

Barneville-Carteret

Surface

0 ha

Date de classement

Arrêté du 2 janvier 1942

Histoire

Entre le cap de Carteret et le massif dunaire de Baubigny, la vieille église est bâtie au XII^e siècle sur la falaise. Elle est placée sous le vocable de Saint Germain Le Scot qui évangélisa le Cotentin au V^e siècle. Remaniée au XV^e siècle, l'église est déjà en mauvais état quand, menacée par la mer, elle est abandonnée entre 1686 et 1689. Partiellement démolie, ses pierres servent à l'agrandissement de l'église Saint-Louis, alors église paroissiale de Carteret. Selon la légende locale, la vieille église aurait été édifée à proximité du village primitif de Carteret, détruit par le raz de marée de 709

ou bien engloutit par les sables. Le vieux village conserve tout son mystère, nulle trace n'en ayant jamais été découverte. A la fin du XIX^e siècle, avec la mode des bains de mer, Carteret devient une station balnéaire très prisée. De nombreux visiteurs effectuent la promenade du sentier



Ruines de la vieille église au début du XX^e siècle

Archives de la Manche

des douaniers et viennent admirer les ruines de la vieille église et le panorama que l'on y découvre. En 1937, la commission départementale des monuments naturels et des sites demande le classement de la vieille église en même temps que ceux de la Roche Biard (voir site 50020) et des falaises du cap (voir site 50021). Les raisons invoquées sont : « *depuis longtemps déjà, tous les guides ont signalés la beauté, le pittoresque de ces trois points du littoral et leur valeur artistique* ». La vieille église et le terrain qui l'entoure sont classés parmi les sites en janvier 1942.

Le site

Après avoir contourné la dernière pointe du cap, le sentier des douaniers redescend vers les dunes et la plage. Il se faufile à travers une végétation basse arbustive en un étroit couloir qui mène aux ruines de la vieille église. Posée au bord de la falaise, sa silhouette basse et trapue évoque un ultime rocher planté au bord de l'abîme au milieu des flots verts de la végétation qui s'écoulent en cascade vers la mer. Le vieil édifice est situé dans l'angle sud-ouest de son terrain, modeste rectangle non délimité de 500 m x 600 m, couvert d'une végétation rase dominée par l'ajonc.



DREAL/P. Galineau

La vieille église et l'estran à marée basse

Seuls subsistent deux pignons percés d'oculus (à l'est et au sud) et deux murs où s'accroche encore le départ d'une voûte en berceau brisé. La maçonnerie est consolidée, les oculi sont réparés et celui du pignon sud, fenêtre sur les dunes et la mer, doit faire le bonheur de bien des photographes. La vue que l'on découvre est au-delà de toute description. Tous les qualificatifs paraissent faibles devant l'immensité d'eau et de sable qui se découvre : La Manche, l'estran sableux et les dunes qui s'étendent jusqu'au cap du Rozel distant de 12 km.

Devenir du site

Le Conseil Général de la Manche est propriétaire de 18 hectares depuis 1988 et a inscrit le Cap de Carteret (qui inclue le site de la vieille église) parmi les Espaces Naturels Sensibles du Département. Il en a confié la gestion au Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SYMEL) qui y mène des travaux de restauration et d'entretien du milieu. Le site classé est également compris dans un Site d'Intérêt Communautaire du réseau Natura 2000 « Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel ».